



**Nos syndicats restent déterminés contre le management et
pour la défense de notre statut :
Abandon des évaluations d'école !**

Comme l'année précédente, les organisations syndicales CGT éduc'action 33, SNUIPP FSU 33 et SNUDI FO 33, continuent de s'opposer aux évaluations d'école, en ce qu'elle est un outil de management destiné à mettre les écoles et les personnels en concurrence. Elles apportent leur soutien à toutes les écoles qui continueront de les refuser (motions avec copie au syndicat, audiences...) et les invitent prendre contact avec leur syndicat pour faire valoir leur statut.

Elles reprennent l'avis du CDEN du 30 juin 2022, adopté à l'unanimité les Organisations Syndicales et de la FCPE, demandant qu'**aucune école ne soit contrainte de mettre en œuvre ces évaluations d'école.**

Les OS restent vigilantes sur les écoles qui sont déjà inscrites dans le dispositif des évaluations d'école et rappellent la consigne : **pas une heure supplémentaire en dehors des Obligations Réglementaires de Service.**

La Rectrice de l'académie de Créteil a affirmé en CSA de rentrée :
« **Les évaluations d'écoles ne peuvent pas être imposées** »
Continuons à intervenir à tous les niveaux pour leur abandon !

Bordeaux, 9 octobre 2023